

*VOX POPULI, VOX DEI : LES JANSENISTES  
PENDANT LA REVOLUTION MAUPEOU*

par Shanti Marie SINGHAM

La thèse que je rédige actuellement étudie l'opposition politique lors de la crise Maupeou : une grande partie en est consacrée aux jansénistes (1). J'ai conduit ma recherche parallèlement aux travaux du professeur Dale Van Kley et je veux ici le remercier chaleureusement pour son aide et sa grande générosité intellectuelle.

Ma recherche est fondée sur l'analyse des documents imprimés à l'époque par l'opposition politique, des archives de la police, et des collections privées, en particulier, celle de Le Paige, que j'ai trouvée à la Bibliothèque de Port-Royal (B.P.R.).

Les jansénistes ont joué un rôle déterminant dans la Révolution Maupeou. La révolution à laquelle je fais ici référence n'est pas celle dont l'opposition parlementaire accusa le chancelier, à savoir la suppression du système judiciaire en place depuis plusieurs siècles, mais celle que Maupeou suscita à son insu, c'est-à-dire l'émergence d'une puissante opposition politique qui contribua par son action à définir la configuration de la Révolution française.

L'opposition politique à Maupeou a été puissante. Elle était constituée de divers groupes : gens de cours, clients de Choiseul, princes du sang, gens de robe, philosophes, hommes de lettres, et jansénistes. Ceux-ci se manifestaient publiquement par leurs « mauvais propos ». Farouches opposants au nouveau régime, ils tenaient d'interminables réunions publiques, dans les

jardins, les boutiques, les cafés, et aux domiciles des uns et des autres (2).

Ces activistes avaient avant tout en commun un certain niveau culturel. La grande majorité d'entre eux étaient des hommes jeunes, vivant et travaillant en marge de la société française, et cherchant à obtenir, en échange de leurs talents et de leur instruction, un emploi et une possibilité d'ascension sociale. Un grand nombre de ceux qui furent alors arrêtés provenaient du milieu si bien décrit par Robert Darnton, ce monde des « crève-la-faim » et des écrivailleurs comprenant, pêle-mêle, étudiants, hommes de lettres, abbés et chômeurs à temps partiel. La majorité appartenait cependant à la foule anonyme dont étaient peuplés les couloirs du Palais de Justice : avocats, procureurs, greffiers, clercs, écrivains, secrétaires, copistes. Les uns riches et respectés, les autres — plus nombreux — cherchant à s'en sortir tant bien que mal, jeunes, pauvres, le plus souvent d'origine provinciale, instruits, ambitieux et portant un intérêt très vif aux questions politiques. Ce furent eux qui organisèrent le coup le plus spectaculaire de la période, une grève des avocats du nouveau Parlement institué par Maupeou, qui dura jusqu'à la fin de 1771. En dernier lieu, ce qu'avaient en commun beaucoup de ces activistes, c'était d'avoir été fortement influencés par la pensée janséniste.

Des noms de jansénistes apparaissent en grand nombre dans les documents relatifs à la période Maupeou. Adrien Le Paige, chef *de facto* du parti janséniste dans les années 1760, joua un rôle déterminant à la tête de l'opposition, jusqu'à son départ forcé de Paris en 1773. Ses fonctions de conseiller auprès du Prince de Conti, et de bailli du Temple, dans le Marais, lui permettaient non seulement de coordonner l'action des princes et celle des tribunaux nouvellement institués, mais aussi de protéger les nombreux activistes qui, non contents de trouver refuge au Temple, probablement y imprimaient des écrits clandestins (3). Des avocats jansénistes écrivirent quelques-unes des brochures les plus importantes où était analysée la crise, comme *Le Maire du Palais* de Clément de Boissy, et contribuèrent à organiser la grève de 1771. D'anciens collaborateurs des *Nouvelles Eclésiastiques*, dont la réputation de « colporteuses jansénistes » n'était plus à faire depuis longtemps, des imprimeurs jansénistes et de nouveaux activistes, eux aussi jansénistes, sérieux,

jeunes, instruits, comprenant parmi eux des femmes de bourgeois respectables, apparaissent çà et là sur les fiches de police des années 70, témoignant du rôle central joué par le réseau janséniste dans l'acheminement régulier et la diffusion d'informations susceptibles de nourrir l'opposition à Paris, en dépit d'une censure policière extrêmement vigilante et sévère. Enfin, les théoriciens jansénistes rassemblèrent le *magnum opus* le plus important de la période, digne de rivaliser avec une précédente publication janséniste, les *Lettres Historiques* de Le Paige, je veux dire la nouvelle édition des *Maximes du droit public français* par Mey et Maultrot.

Les jansénistes ne firent pas que participer à l'opposition. Ils lui apportèrent leurs préoccupations, leur caractère, leur manière, leur tempérament. Ainsi ils contribuèrent à l'élaboration de nouvelles formes d'opposition. Eux-mêmes évoluèrent à l'occasion de ces controverses. Ce qui en résulta, la position patriotique, préfiguration de beaucoup des accomplissements majeurs de la Révolution à ses débuts, fut une synthèse opérée à partir d'éléments disparates empruntés au jansénisme, à la critique malesherbienne du Parlement et à ce qu'il y avait de plus radical dans la pensée des Lumières. Un observateur pouvait ainsi noter l'évolution contemporaine des positions jansénistes en faisant remarquer que ce qui avait été un jour le parti janséniste « s'était transformé en parti du patriotisme » (4).

Pour quelle raison les jansénistes avaient-ils ainsi rejoint l'opposition politique au cours des années 1770 ? La réponse paraît évidente. D'abord parce qu'ils apportaient leur soutien aux parlementaires, ces alliés de longue date, à qui ils devaient notamment l'expulsion des jésuites ; ensuite parce qu'ils voyaient d'un mauvais œil le rôle joué par l'archevêque et les « dévots » dans le nouveau régime et suspectaient Maupeou de désirer la réintégration des jésuites (5) ; enfin parce que la bourgeoisie modérée, principal soutien du jansénisme, ne craignait plus désormais de participer à une opposition légitimée par l'action même des princes (6).

Comme l'ont fait apparaître les travaux de chercheurs distingués comme René Taveneaux ou Dale van Kley, le jansénisme est né et s'est développé, en raison même de ses origines, comme un « parti d'opposition ». Son opposition à l'absolutisme et

au despotisme quels qu'ils soient, politique ou religieux, s'est développé comme la conséquence même de sa lutte contre la monarchie française et la papauté, l'amenant à reprendre à son propre compte la thèse d'un gouvernement parlementaire, telle qu'elle est exposée dans les *Lettres historiques* de Le Paige. Si les jansénistes demeuraient moins profondément attachés à la thèse dite « parlementaire » qu'à celle d'une opposition systématique à l'absolutisme, les implications philosophiques et religieuses de la thèse parlementaire étaient cependant de nature à les préparer à l'acceptation d'une forme de gouvernement plus démocratique encore. Dieu n'avait-il pas manifesté son soutien à l'action qu'ils avaient menée avec l'appui du peuple en faveur de l'expulsion des jésuites ? « *Vox populi, vox Dei* », c'était là, au milieu du siècle, la formule même de la foi janséniste (7). Ainsi les avocats du parti se trouvaient naturellement prédisposés à accepter la revendication de Malesherbes, que le gouvernement fût véritablement représentatif et n'eût pour but et fin que le bien du peuple « *Salus populi suprema lex est* » (8).

De façon plus déterminante encore, le jansénisme avait, tout au long d'un siècle de pratique oppositionnelle, forgé, développé, affûté une arme toujours susceptible de légitimer la résistance : la conscience. Il y avait en elle une dimension révolutionnaire et même anarchique latente : intrinsèquement individualiste et, par définition, anti-autoritaire, elle était susceptible d'amener tel ou tel individu à retirer son assentiment à la politique conduite par l'Etat, y compris dans le domaine fiscal ou militaire. Passive en apparence — ce qu'on pourrait appeler ici « objection de conscience » signifiant seulement le retrait de tout soutien à quoi que ce soit qui pût être considéré comme contraire aux croyances religieuses, morales ou éthiques de l'individu —, la résistance janséniste se révéla en fait très active. Sa force d'inertie inspira à l'opposition les divers moyens d'action revendiqués et utilisés par elle au cours des années soixante-dix, comme un droit légitime : grèves, refus de participation, ostracisme social, non-paiement des impôts.

Plus décisive encore parce que fondée sur le principe philosophique selon lequel chaque individu a le droit de décider rationnellement du cours de l'action qu'il entend mener, et affirmant que des consciences rationnelles ne peuvent être formées et façonnées que par l'instruction et la lecture, la revendication

janséniste de la liberté de conscience incluait le droit de penser, d'écrire, de publier et de diffuser librement. En tournant la censure et en subvertissant les critères mêmes de la légalité sur lesquels reposait l'Ancien Régime, la résistance janséniste révéla toute la portée de son action et sa dimension révolutionnaire (9). L'adhésion au principe même de résistance passive et sa légitimation constituèrent le plus grand apport du mouvement janséniste à l'opposition politique des années 1770.

Essentielle fut aussi sa contribution à l'élaboration d'une nouvelle éthique révolutionnaire. Les jansénistes apportèrent à l'opposition un code de conduite strict, sévère, rigoureux, ascétique même. Les pamphlétaires et les activistes jansénistes dénoncèrent le caractère frivole et superficiel des Français et demandèrent qu'on prît résolument au sérieux les nouvelles formes de patriotisme. Dans son souci de réformer les mœurs françaises, le jansénisme était en total accord avec l'inspiration romantique qui présidait dans le même temps à la critique rousseauiste du monde moderne, soit une vision pessimiste d'un dix-huitième siècle avili par la décadence des mœurs, l'absence de valeurs et le triomphe de l'argent comme objet d'un nouveau culte. Leur rejet commun des valeurs du dix-huitième siècle fit se tourner jansénistes et rousseauistes vers la morale antique, notamment stoïcienne, et vers, sinon la pratique, du moins la théorie des valeurs aristocratiques de la France médiévale comme vers autant d'alternatives possibles à la situation présente. Les valeurs censées inspirer l'action des nouveaux patriotes étaient l'honneur, la générosité et l'abnégation. On s'attendait à recevoir, en contre-partie, l'estime des gens de son propre camp et à jouir d'une réputation d'homme d'honneur. L'éthique janséniste faisait peu de place à l'humour licencieux, à la plaisanterie et aux plaisirs des sens. C'était là une pomme de discorde avec ses alliés mondains. L'histoire de l'opposition dans les années soixante est ainsi parcourue en filigrane par une vive controverse entre, d'un côté, les jansénistes et ceux des patriotes qui subissaient leur influence, et de l'autre, les patriotes mondains, sur le ton qu'il convenait de donner à la littérature d'opposition (10). La controverse fit notamment rage sur la nature de ses formes les plus populaires : chansons, charades, épitaphes et libelles, prompts à dénoncer les personnages les plus graves au sein de l'opposition.

Si la manière janséniste ne l'emporta pas pleinement à l'intérieur de l'opposition, elle y eut cependant un puissant impact. Le nouveau code moral proposé par les patriotes jansénistes ne souffrait ni compromis ni faiblesse, au point qu'on pourrait être tenté de le qualifier d'intolérant et de dogmatique. Convaincus de la légitimité de leur cause, les jansénistes tenaient absolument à ce que tout individu s'engageant dans l'action fût prêt à tout risquer pour elle, y compris son bien-être et sa fortune. Exigence difficile à satisfaire, mais qui reçut néanmoins un accueil favorable de la part des autres composantes de l'opposition, notamment des pauvres et des crève-la-faim : qu'ils fussent écrivailleurs de rien ou avocats sans causes, c'étaient des gens qui, *a priori*, n'avaient rien à perdre. Cette attitude inflexible divisa cependant profondément l'opposition. Tous ceux en effet qui, pour quelque raison que ce fût, n'étaient pas assez puissants pour se permettre de refuser tout compromis avec le régime Maupeou, et, parmi eux, la foule des avocats contraints par la misère à reprendre le chemin du barreau, ceux des princes du sang qui avaient regagné Versailles, des magistrats en instance de liquidation ou des lâches qui devinrent à la suite de leur arrestation, et pendant leur séjour en prison, des espions à la solde du gouvernement, tous virent imprimer leur honte, décrier leur nom, et subirent des représailles sévères lors du rappel de l'ancien Parlement en 1774. Le même sort fut réservé à des jansénistes compromis tels que l'avocat Gerbier qui, pour avoir repris le chemin du barreau en novembre 1771, ne put obtenir de Le Paige en 1774 qu'il le soutînt et témoignât en sa faveur. Aussi subit-il un véritable ostracisme de la part des avocats radicaux lors de leur réintégration en 1775 (11).

La résistance des jansénistes à toute compromission apparut notamment à travers les dépositions de ceux d'entre eux qui furent arrêtés. S. Dequincy, « un jeune homme tout à fait dévoué au parti janséniste », non seulement refusa de fournir la moindre information à la police, mais consentit même à son emprisonnement comme à celui d'un martyr des temps modernes. La police note qu'« il se fait gloire d'imiter un de ses oncles, l'abbé Le François, chanoine de Troyes, grand janséniste qui a été anciennement mis à la Bastille ». Des jansénistes sans ressources, comme la colporteuse Dubois, s'en tinrent à répéter obstinément qu'ils garderaient le silence « comme elle en avait, disait-elle,

donné sa parole à son compagnon » ; l'avocat Dumont dit que « la probité et la religion ne lui permettaient pas de le nommer » (12). Confrontée au mur obstiné du silence érigé par les jansénistes, la police se révéla incapable de découvrir un seul des principaux réseaux d'impression et de diffusion qui fournissaient Paris en littérature clandestine.

Les jansénistes emprisonnés, non seulement refusaient de renseigner la police, mais n'hésitaient même pas à parler haut et fort, tenant ouvertement des propos d'opposants. Ainsi De-franc déclarait : « Ma conduite a été constamment dirigée par l'amour des lois et par les principes d'une éducation chrétienne et patriotique », s'attirant ainsi, poursuivait-il, « l'estime de mes concitoyens et du public » (13). La demoiselle Danjan dit que « comme chrétienne et citoyenne... ni la loi de Dieu (même la loi naturelle) ni les lois humaines... ces mêmes lois ne permettent que l'on devienne délateur de ses frères » (14).

La défense de la demoiselle Danjan dévoile tous les secrets de la contribution janséniste au parti patriotique. Les domaines de la croyance religieuse et de la conviction politique sont fondés sur les mêmes principes. La possibilité d'y accéder librement, quelle que soit sa condition, est garantie par l'aptitude de tout un chacun à agir en chrétien et en patriote. Tous deux sont d'essence communautaire, puisqu'ils reposent sur des communautés comptant de nombreux membres. La communauté politique apparaît sous un concept entièrement nouveau, celui de patrie, calqué sur le modèle des liens familiaux qui informent la communauté chrétienne, en un mot les liens de la fraternité.

Cette communauté fraternelle de la patrie n'est cependant pas un monde entièrement masculin. Il y a place en son sein pour des sœurs, des femmes qui, comme la demoiselle Danjan, firent très tôt valoir leurs droits à la vie civique en tant que citoyennes de la nation nouvelle. La participation active des femmes à un mouvement politique de tendance radicale, femmes issues non pas de l'aristocratie ni des salons intellectuels, mais de la moyenne bourgeoisie, constitue dans l'histoire des mouvements révolutionnaires modernes l'un des héritages les plus marquants du jansénisme. L'activité de ces femmes peut bien n'avoir pas été considérée comme étant de valeur égale à celle de leurs équivalents masculins, il n'en demeure pas moins vrai

que jouer un rôle de second plan valait mieux que de ne pas en jouer du tout.

Des femmes jansénistes telles que les Danjan, Gerbier ou Morin, apportèrent une contribution importante au mouvement oppositionnel dans les années 1770. Elles étaient responsables de l'approvisionnement régulier de Paris en exemplaires de cette œuvre majeure de l'été 1770 que fut *Le Maire du Palais*. Dissimulés « sous leurs jupes », ils étaient ainsi introduits dans la ville à travers « les barrières ». Elles payèrent très cher ces activités passibles de peines allant jusqu'à l'exil ou l'internement prolongé. Comme Dequincy, elles acceptèrent de bonne grâce un sort dans lequel elles voyaient la manifestation d'un dessein providentiel, préférant le martyre à la faiblesse et à la lâcheté. Une certaine Histoire du dix-huitième siècle reste à écrire, qui n'a jamais encore été ni étudiée ni évoquée, l'Histoire de l'impact du jansénisme sur l'émancipation des femmes. Dans cette Histoire, les demoiselles Gerbier, Danjan et Morin auront à jouer le rôle de représentantes d'un mouvement dont la complexité et le haut niveau de culture devaient venir à bout de la monarchie française et de l'Ancien Régime.

S'il existait certains points de désaccord à l'intérieur même du mouvement janséniste, comme parmi les patriotes en général, concernant l'élaboration précise d'un programme politique, en un mot sur la question de savoir comment former le gouvernement le plus à même de garantir le *salus populi*, la plupart acceptaient néanmoins la critique malesherbienne des limites du parlementarisme. La meilleure preuve d'une radicalisation du jansénisme au cours de la crise Maupeou nous est livrée par les réflexions personnelles de Le Paige, le fondateur de la thèse parlementaire (15). Celui-ci apparaît en effet désormais comme disposé à admettre la nécessité d'une refonte complète des structures institutionnelles.

Le Paige prend conscience du fait que le système parlementaire a besoin d'être réformé et que les abus qu'il a pu engendrer doivent être supprimés avant que les parlementaires puissent retrouver leur popularité. Il note qu'une réforme fiscale est devenue inévitable, et la convocation des Etats Généraux nécessaire. Il lui préfère néanmoins la réunion d'assemblées de notables, comme une mesure transitoire destinée à combler

un vide institutionnel. Enfin, il préconise une réforme du Conseil du Roi et de celui des ministres, afin que ceux-ci reflètent mieux à l'échelon politique la présence, à la tête des affaires, d'hommes ayant reçu une formation de juristes et une éducation éclairée. Le Paige marque néanmoins plus d'hésitation que Malesherbes et ses partisans — faisant du même coup preuve de plus de clairvoyance —, à réclamer la convocation immédiate des Etats Généraux. « Dans la position actuelle, je redouterais une assemblée des Etats. Les esprits sont trop aigris, on les a trop poussés au désespoir par l'excès du pouvoir arbitraire. » Il a la conviction que la France est au bord d'une crise majeure. « L'Etat est parvenu à un tel degré de maux, par les abus qui ont corrompu sa bonne constitution, que sa ruine est presque inévitable. » A moins d'une révolution, seule une « réforme éclatante » serait susceptible de résoudre la crise (16). Il suggère la réunion d'assemblées de notables. Quand le gouvernement se décidera à écouter ses conseils, il sera déjà trop tard.

Le mouvement janséniste (et Le Paige lui-même) ne fut pas pour rien dans le déclenchement de la Révolution. Il a exercé toute une génération de jeunes gens cultivés et ambitieux, notamment des avocats, à la conduite d'une résistance prolongée. Il a doté l'opposition politique de réseaux de production et de diffusion de littérature clandestine si efficacement structurés qu'ils devaient se révéler impossibles à démanteler. Il a fourni à chacun les armes de la conscience. Il a donné à l'opposition l'esprit de rigueur et le refus de toute compromission qui lui ont permis de garder la tête haute au milieu de l'adversité. Il a apporté au débat politique une gravité dont les connotations ascétiques ont encouragé tel ou tel à endurer pauvreté, exil et misère au nom de la cause patriotique.

De façon plus décisive encore, il a fait se replier l'un sur l'autre et se confondre en un même jeu de métaphores, les discours politique et religieux. Ainsi le jansénisme contribua à donner au mouvement radical le caractère qui devait être le sien pendant la Révolution française. C'est là sans aucun doute sa contribution la plus significative au monde moderne. Il a sanctifié le politique. La révolution de 1770 a eu pour effet non pas la sécularisation du jansénisme, mais la sanctification du politique.

Ce phénomène apparaît dans toute son ampleur à travers la façon dont un bourgeois janséniste comme Simon Hardy, traditionnellement prudent et réservé, se met à dévoiler ses prises de position politiques. Hardy suit de près l'activité de la rue, dans les processions, les églises, au Palais, à la Sorbonne, dans les théâtres, les académies et ces enclaves de l'opposition que sont alors le Temple et le Palais-Royal : il y voit l'expression même de l'opinion publique. Celle-ci constitue pour lui un corps politique, une totalité susceptible de légitimer toute action. Selon ses propres termes, « la voix du peuple est regardée en tous temps comme la voix de Dieu ». Lorsque des divisions se font jour au sein de l'opposition, lorsqu'apparaissent des lignes de fracture, Hardy éprouve le besoin de faire savoir dans quel camp il se situe. Parce qu'il croit qu'à travers le peuple, les masses, la majorité, c'est Dieu lui-même qui se fait entendre, il est soucieux de montrer que son opinion est partagée par d'autres : « c'est la mienne et je crois pouvoir me flatter que c'est en même temps celle de tout bon Français. » Et pour terminer, je dirai que Hardy ne se contente pas seulement d'exprimer ses convictions. Il va jusqu'à rédiger une véritable déclaration de sa foi politique, qui constitue la contribution du jansénisme au mouvement révolutionnaire. Hardy nous dit en quoi elle consiste : « Quoique ma fortune soit des plus médiocres par les dispositions de la divine Providence, une perspective de cent mille écus de rente ne me ferait point abandonner le bien qui m'est propre, comme à beaucoup d'autres, celui qu'aucun voleur ne saurait ravir, je veux dire la possession de l'honneur et du véritable patriotisme (17). »

## NOTES

(1) Shanti Marie Singham, « Public Opinion and Popular Protest during the Maupeou Years : A Study of the Patriotic Opposition », Ph. D. Princeton University, à paraître en septembre 1990.

(2) Bibl. Arsenal, Arch. Bastille, ms. 12387-12403.

(3) Paul Dupieux, « L'agitation parisienne et les prisonniers de la Bastille en 1771-1772 », *Bulletin de la société de l'histoire de Paris et de l'Île de France*, LVIII (1931) ; Arch. Bastille ms. 12400-12403.

(4) *Journal historique de la révolution opérée dans la constitution de la monarchie française*, par M. de Maupeou, chancelier de France, 20 janvier 1772, p. 351.

(5) Dale Van Kley, « The Religious Origins of the Patriot and Ministerial Parties in Pre-Revolutionary France », inédit ; *Le point de vue, L'accomplissement des prophéties, Plan du molinisme de l'Etat*, et autres brochures, B.N., 1771-1773.

(6) Simeon Prosper Hardy, *Mes Loisirs*, 23 avril 1771, p. 260.

(7) *Ibid.*, 1<sup>er</sup> mai 1772, p. 392.

(8) *Remontrances de la Cour des Aides au Roi* (1771) ; Jacques Mathieu Augéard, *Mémoires secrets*.

(9) Durand Echeverria, *The Maupeou Revolution*, p. 113-115 ; Bibl. de Port-Royal (BPR), Collection Le Paige, L.P. 571 ; Arch. Bast. ms. 12392, 12403.

(10) BPR, L.P. 571, pièce 26 ; *Lettre d'un Homme à un autre Homme*, B.M. (1771).

(11) BPR, L.P. 571, pièce 8.

(12) Arch. Bast., ms. 12403, 12388.

(13) Arch. Bast., ms. 12389.

(14) Arch. Bast., ms. 12392.

(15) BPR, L.P., pièce 137, 138 ; L.P. 571, pièce 26.

(16) BPR, L.P. 571, pièce 26.

(17) Hardy, *Mes Loisirs*, 12 novembre 1771, p. 296.